

Jendraud, Simon

Cote de référence	FR ANOM COL H 177
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H177/jendraudsi
Condamné en	1831
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	4 / 423

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

